

EXTRAIT du REGISTRE DÉLIBÉRATIONS

2025053

du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de PÉROUGES

Séance du 22 septembre 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal :	15	L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-deux septembre à 18h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,
En exercice :	15	
Présents :	09	
Votants :	13	

Date de la convocation

15/09/2025

Date d'affichage

15/09/2025

Présents : Nathalie MICOLAS, Florence DE POUMEYROL, Gilberto GRECO, Maryvonne HERRENKNECHT, Éric MEUNIER, Philippe LAMBERT, Paul VERNAY, Alain MORGILLO, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE.

Absents excusés : Jean-Luc VIBERT donne pouvoir à Gilberto GRECO, Gérard FLEJOU donne pouvoir à Maryvonne HERRENKNECHT, Christelle MORTEL donne pouvoir à Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Marlène BLASQUEZ donne pouvoir à Florence DE POUMEYROL et Frédéric MALBOS.

Absents : Paul SAISSET

Florence DE POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

Objet de la délibération :**STPA – Avenant à la convention d'occupation**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que plusieurs conventions d'occupation ont été signées entre la Commune et la Société de Tir de la Plaine de l'Ain (STPA), en 2010 pour neuf ans et en 2019 pour trois ans.

Depuis 2022, il a été décidé de reconduire annuellement et par avenant, cette convention d'occupation.

L'avenant établi en 2024 va arriver à expiration en novembre 2025, il convient donc de procéder à son renouvellement, et ce, jusqu'en novembre 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix pour, 0 abstention et 0 contre :

Article 1 : DECIDE de reconduire la convention d'occupation des locaux et d'une partie de la parcelle située lieu-dit « les communaux », cadastrée E n°286, pour une superficie approximative de 3 hectares,

Article 2 : FIXE la durée de cette occupation à un an, à compter du 12/11/2025,

Article 3 : AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans la mise en place de ces nouveaux tarifs

A Pérouges,

Le secrétaire,
Florence DE POUMEYROL



Le Maire,
Nathalie MICOLAS

